REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PUY-DE-DOME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D' OLLOIX

Séance du 15 JUIN 2006

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	9	8

DATE DE LA CONVOCATION

6 juin 2006

L'an deux mil six et le quinze du mois de juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard FAYE, Maire.

DATE D'AFFICHAGE

Présents : CHANDEZON J. - CHAMPLOT C., Adjoints - BASSET E. - DUPONT B. - LORADOUX AM. - OLENYEZ P., conseillers

Représenté : ASTIER JP.

Absent : SERVIER G.

Secrétaire de séance : Anne Marie LORADOUX

OBJET :
TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT CAMPAGNE 2006 -2007

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de fixer à l'unanimité les tarifs de la période d'exploitation 2006 – 2007 à :

➔ *Pour l'eau*

Abonnement :	1er compteur :	**23 euros**
	2ème compteur :	**19 euros**
Prix du m3 d'eau :	jusqu'à 100 m3 :	**1.00 euros/m3**
	au delà de 100 m3 :	**0.40 euros/m3**
(pour les exploitants agricoles) au delà de 500 m3:		**0.30 euros/m3**

Branchement nouveau (annexe 2 - art.16) : **336 euros l'unité**

Compteur réparé à la suite d'une faute de l'abonné : (gel, choc, etc..) : 150 euros

➔ *Pour l'assainissement*

La taxe d'assainissement est fixée :

Pour l'habitation :	**0.60 euros du m3**
Pour l'habitation + exploitation :	**0.20 euros du m3**
Pour les exploitations seules :	**toujours pas de taxe**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 15 juin 2006.

Le Maire,
Bernard FAYE